

Image not found or type unknown



Liquidation economique mai 2010

Par **fayne**, le **22/06/2010** à **12:43**

Bonjour,
Mon entreprise a été liquidé le 16 mai 2010, pour être payé par les AGS mon ex patron devait amené des papiers au mandataire judiciaire.
Aujourd'hui j'ai appelé le mandataire pour savoir ou ca en été, et il m'a dit que le patron n'avait pas amené les papiers.
Est ce que je peux porter plainte ou faire une action en justice pour que je sois payé?
AGS: il nous paie les salaires 40jours apres avoir eu les papiers du patron
Merci de votre aide